







Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine 20, cours Pasteur 33000 Bordeaux - France Tél. +33 (0)9 72 49 97 06 reseau@sites-cites.fr www.sites-cites.fr







/ missions

Les nombreux défis qu'elles ont à relever font des collectivités un terrain privilégié de l'innovation sociale et politique pour mettre en œuvre des projets planifiés et ambitieux pour le cadre de vie. Forte des compétences de son réseau, Sites & Cités Remarquables de France œuvre à la promotion d'une vision large et décloisonnée des questions liées au patrimoine.

Sites & Cités Remarquables de France développe le dialogue avec différents Ministères,

l'Assemblée nationale et le Sénat, pour renforcer le cadre législatif, juridique et financier de la protection et de la valorisation du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme.

Avec ses membres, Sites & Cités Remarquables de France mobilise un réseau de compétences sur le patrimoine et l'urbanisme patrimonial, en matière de restauration, réglementation, formation des professionnels, recherche et sensibilisation des publics.

Sites & Cités remarquables de France

élargit ses partenariats placant le patrimoine au cœur d'une action associant un grand nombre d'acteurs publics et privés, issus aussi bien du développement culturel, économique ou social.

OBJECTIFS, au niveau **national** et international

élus et techniciens, et de tous les acteurs et experts, autour du

Ateliers, groupes de travail, espaces de débat sur l'actualité

Sur les villes et pays d'art et remarquables et leur évolution.

EXPERTISE

Accompagner les villes et les territoires dans la mise en œuvre de leur politique patrimoniale, avec des experts reconnus nationalement ou issus du réseau.

Une plateforme d'informations actualisées au travers notamment du site internet véritable boite à outils.

VEILLE &

URBANISME, PATRIMOINE ET

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur l'actualité et l'avenir du





/ nos publications

remarquables de France.

Éditions thématiques, ouvrages méthodologiques

et techniques sont régulièrement édités, mettant

en avant les expériences phares de nos membres

ainsi que les grandes propositions de Sites & Cités

Commande ou téléchargement sur www.sites-cites.fr

/ nos groupes de travail

Sites & Cités développe des groupes de travail avec ses membres afin de faire évoluer les politiques patrimoniales et urbaines et leurs déclinaisons en outils opérationnels.

Urbanisme, paysage, attractivité commerciale...

Ces groupes de travail sont évolutifs selon les problématiques rencontrées par les villes et territoires adhérents et font appel à de nombreux experts pour nourrir les réflexions et propositions concrètes.

/ Sites et Cités l'appli

L'application mobile développée par Sites et Cités pour ses membres permet de valoriser le patrimoine de leur territoire gratuitement. C'est un outil de visite en autonomie et participatif, avec un contenu enrichi et contrôlé par la collectivité.



TOURISME ET PATRIMOINE

- Promotion des villes et territoires au niveau national et international
- Réseaux et labels pour développer une économie
- Le tourisme pour un développement concerté et durable du territoire



- Revitalisation des quartiers anciens
- · Quartiers anciens durables
- Habitat, logement et cadre de vie
- Paysage



pour adhérer

COOPÉRATION

INTERNATIONALE

• Expertises, séminaires et ateliers, opérations pilotes

• Accompagnement des coopérations décentralisées

• Partenariat avec des réseaux nationaux de villes

- Être un territoire labellisé Ville ou Pays d'art et d'histoire.
- Être doté d'un Site Patrimonial Remarquable (anciens secteur sauvegardé, ZPPAUP, AVAP).
- Être en cours d'élaboration de la candidature Ville ou Pays d'art et d'histoire, ou d'une AVAP ou de classement d'un Site Patrimonial Remarquable.

www.sites-cites.fr



- Ministère des Outre-Mer
- Agence nationale de l'habitat

- Centre des monuments nationaux
 Commissariat général à l'égalité des territoires
- Groupe La Poste



/ l'exposition itinérante

L'exposition photographique « Patrimoines, l'histoire en mouvement » présentée pour la première fois par le Sénat sur les grilles du Luxembourg à Paris en 2013 est la première campagne nationale de promotion des villes et territoires engagés dans la mise en valeur de leurs patrimoines.

Sites & Cités remarquables de France, propriétaire de l'exposition, propose à l'ensemble des collectivités territoriales de l'installer dans un espace public sur une durée définie afin de la donner ainsi à voir au plus



VALORISATION DES

PATRIMOINES

• Des laboratoires d'expériences innovantes

• Médiation et interprétation des patrimoines

Villes et pays d'art et d'histoire

• Villes et territoires ultra-marins

• Reconversion du patrimoine

/ nos partenaires

- Ministère de la Culture
- Ministère de la Cohésion des territoires
 Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
 Ministère de la Transition écologique et solidaire

- Caisse des dépôts et Consignations
- Région Occitanie